

## COMMUNE DE VALBROYE



### **AVIS D'ENQUETE COMPLÉMENTAIRE Plan d'Affectation Communal Hors Centre**

En application des articles 38 et 41 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, la Municipalité soumet à l'enquête publique complémentaire **du 22 avril au 21 mai 2026**

### **LES MODIFICATIONS DU PLAN D'AFFECTION COMMUNAL HORS CENTRE DE VALBROYE**

Elle met également en consultation, durant le même délai, le rapport d'aménagement selon article 47 OAT qui l'accompagne.

Les dossiers sont déposés à l'Administration communale où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

L'ensemble du dossier est également disponible sur la page d'accueil du site internet de la commune.

Les observations ou les oppositions ne peuvent porter que sur les modifications mises à l'enquête complémentaire.

Celles-ci, sont déposées par écrit à l'Administration communale ou envoyées par courrier postal à la Municipalité de Valbroye, CP 56, 1523 Granges-Marnand, durant le délai d'enquête.

La Municipalité